

LES OCCITANS A LA RELANCE
TOUS ENSEMBLE, ACTEURS D'OCCITANIE ENGAGES
POUR RELANCER LA DYNAMIQUE ECONOMIQUE VERTUEUSE SUR NOTRE TERRITOIRE

Soutien économique post-covid OCCITANIE
Création d'une société coopérative de recapitalisation des entreprises
Note d'opportunité

La crise économique post-covid est un coup supplémentaire pour de nombreuses entreprises. Les aides sont nombreuses, notamment le Prêt Garanti par l'État, mais

- 1- elles ne suffiront pas à certaines entreprises*
- 2- elles ont un coût, même différé, qui reste un obstacle pour de nombreuses sociétés.*

Dans ce contexte, de nouveaux dispositifs sont à ajouter à ceux existants avant Covid.

Nous, entrepreneurs, collectivités et entreprises engagés pour notre territoire, proposons de créer un dispositif collectif qui permettra aux entreprises d'Occitanie de renforcer leurs fonds propres pour financer la période post-covid, avant redémarrage complet de l'Economie.

A notre connaissance, ce dispositif serait une première en France.

- 1. La mission**
- 2. le mode opératoire**
- 3 La cible**
- 4. Le projet collectif**
- 5. L'organisation**
- 6. Les acteurs**
- 7. Les questions en suspens**

SEUL ON VA VITE, ENSEMBLE ON VA LOIN

1. La mission

Mission principale : aider les entreprises occitanes à passer la crise post-Covid et retrouver une dynamique positive.

Missions secondaires :

- réunir les acteurs de l'écosystème occitan au sein d'un projet économique collectif positif
- convaincre entreprises et entrepreneurs que l'Occitanie est le meilleur lieu d'implantation pour leur réussite, qu'il y existe un socle solide d'entre-aide, pour éviter l'isolement et engager une dynamique
- rassurer entreprises et entrepreneurs sur leur capacité à retrouver leur indépendance après le passage par les aides Covid et post-Covid
- générer une rémunération éthique et intéressante pour les investisseurs privés et institutionnels

- orienter de manière simple et sans contrainte les entreprises occitanes vers un fonctionnement plus vertueux et plus efficace

Rappel : les entreprises qui s'engagent dans la voie d'une Performance Globale (économique, sociale, sociétale et environnementale) sont en moyenne 13% plus rentables et pérennes (étude Banque de France / Audacia / CJD Nantes)

2. Le mode opératoire

La société coopérative Elan d'Oc organise le soutien aux entreprises occitanes en faisant l'acquisition de leurs actifs professionnels.

En lui confiant leurs possessions foncières et équipements, les entreprises accompagnées récupèrent des marges de manœuvres financières tout en disposant d'un propriétaire bienveillant, avec un loyer adapté à leurs moyens et une promesse de récupérer leur propriété une fois relancées. Les sommes qu'elles récupèrent leur permettent de se recapitaliser, ce qui garantit qu'elles servent bien l'intérêt de l'entreprise.

1. Elan d'Oc regroupe les entreprises, entrepreneurs, collectivités, institutions, investisseurs, particuliers et financiers qui souhaitent enclencher une dynamique économique positive sur le territoire Occitan. Organisée en coopérative, et visant le label ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), la société dispose de 7 collègues permettant à chaque type d'acteur d'être intégré et représenté dans la gouvernance de l'entreprise.
2. Elan d'Oc est financée par les collectivités locales, les entrepreneurs, les entreprises disposant de trésorerie, les particuliers, qui sont concernés par le soutien à l'activité économique de leur territoire, et abondée par les organismes financiers publics et privés, en dotation initiale comme à chaque projet d'acquisition. Elle rémunère à 5 % d'intérêts.
3. Elan d'Oc fait l'acquisition des actifs professionnels (locaux, fonds de commerce, équipements) que les entreprises occitanes en recherche de financements détiennent, de manière directe ou indirecte. Celles-ci intègrent les sommes dégagées à leur capital, ce qui leur permet de se relancer et d'engager leur sortie de crise post covid-19.
4. Pour les bénéficiaires, Elan d'Oc agit comme un propriétaire bienveillant, avec un loyer adapté à leur moyens et une promesse de récupérer la propriété foncière une fois qu'elles sont relancées.
5. Pour les investisseurs, Elan d'Oc agit comme un placement de trésorerie ou d'épargne attractif, avec un caractère éthique/sociétal/solidaire à fort impact en terme d'image, un taux de 5 % et une valeur assise sur un patrimoine foncier.
6. En rejoignant Elan d'Oc, les entreprises s'inscrivent dans une reprise efficace, performante et vertueuse, en bénéficiant d'un accompagnement gratuit par la Cité de la RSE et de l'Impact, suivant le programme « Oikos Impact », labellisé French Tech.

Ce programme vise à renforcer la performance économique en s'appuyant sur la progression positive de l'impact, en lien avec les critères RSE imposés par la Région Occitanie dans son Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Les entreprises cédant des équipements seront incitées, plutôt que de les racheter, à passer dans un modèle d'économie de la fonctionnalité : elles pourront, si elles l'acceptent, être locataires à long terme de leurs équipements, la SCIC se chargeant soit de renouveler les équipements lorsque nécessaires (avec un vrai travail contre leur obsolescence), soit de les mettre en relation avec un acteur spécialiste déjà existant.

3. La cible

Peut être aidée toute entreprise occitane qui est propriétaire, directement ou via une SCI, de son foncier, de son fonds de commerce et/ou d'équipements, et qui souhaite se recapitaliser. Seront privilégiées celles qui ont un impact positif avéré sur l'écosystème occitan (impact social, sociétal, économique ou environnemental), ou qui acceptent de s'engager dans une transformation vertueuse.

Une segmentation est à établir, en fonction des dispositifs déjà existants (action Coeur de Ville, industrie en milieu rural, entreprises éligibles au lease-back bancaire notamment).

4. Le projet collectif

Une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) fédère en son sein les acteurs concernés : collectivités territoriales, investisseurs, entreprises locataires, entreprises utilisatrices des services qui y sont hébergés et leurs parties prenantes, et porteurs de titres participatifs personnes physiques et personnes morales.

La coopérative est un lieu privilégié d'échanges entre ces parties, réunies afin d'organiser un projet à l'utilité sociétale avérée sans privilégier la recherche de profits. Le statut coopératif garantit cet aspect non-lucratif de la démarche. Il s'agit d'accompagner la relance de l'économie en Occitanie, pas de créer une société qui viendrait mettre en danger cette économie par une recherche de bénéfices déraisonnables.

La SCIC Elan d'Oc agira en vue d'obtenir la certification entreprise solidaire et le label ESUS « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale » définie par la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014.

Le projet de la SCIC consiste à faciliter l'activité d'entreprises liées au développement durable, ou qui s'engagent dans cette démarche, et qui ont besoin de se recapitaliser en cédant pour un temps donné leur foncier à une société de confiance.

L'objectif est d'être un outil permettant de pérenniser sur le territoire occitan l'implantation d'acteurs économiques dits « à impact », et un outil pour les personnes physiques ou morales qui souhaitent donner à leurs placements une utilité sociétale.

La SCIC se veut innovante, moteur de créativité et de dynamique positive, force de propositions et d'échanges étroits avec l'ensemble de ses parties prenantes, partenaires, entreprises et acteurs des métropoles accueillant les locaux.

5. L'organisation

La direction est confiée à un conseil d'administration qui représente les membres des 7 collèges :

- Salariés et Dirigeants
- Utilisateurs
- Partenaires techniques
- Partenaires Financiers institutionnels et personnes morales
- Partenaires Financiers Particuliers
- Collectivités Publiques
- Personnes bénévoles

Une équipe légère est chargée d'organiser la collecte et l'étude des candidatures avec un triple prisme :

- situation économique
- valeur du patrimoine foncier à céder
- définition de la progression de l'impact social/sociétal/environnemental de la cible

6. Les acteurs souhaités et déjà rencontrés

La fondation Oikos, à l'origine du projet, mettra à disposition l'ensemble des outils de la Cité de la RSE et de l'Impact. La Région Occitanie a indiqué son intérêt pour participer au premier tour de table financier et devenir, via un montage en cours de définition associée au projet.

La société Smart Entrepreneur, associée au projet, peut coordonner la levée de fonds.

La société AppledoreProject, associée au projet, peut assurer la préparation des dossiers financiers, au démarrage du projet et à chaque demande de financement d'acquisition.

Les flux financiers peuvent être gérés par la société Cofund, associée au projet.

Plusieurs partenaires se sont portés volontaires pour l'accompagnement en terme de travaux juridiques, notariat, expertise-comptable et commissariat aux comptes.

Plusieurs bénévoles et investisseurs ont déjà manifesté leur volonté d'accompagner le projet.

Sont attendus :

Les entreprises et entrepreneurs d'Occitanie qui veulent lancer un signal fort : les Occitans sont à la relance !

Tout investisseur extérieur, entrepreneur, entreprise, personne morale ou personne physique, voulant participer financièrement

Toute personne physique ou morale voulant participer bénévolement au projet

Les collectivités territoriales occitanes à compétence économiques

L'État (SGAR pour la Préfecture Occitanie, DIRECTE)

la CRCI et les CCI locales

La Caisse des Dépôts et Consignations, la Banque des Territoires pour le financement

L'URSCOP pour l'accompagnement du projet coopératif

Socoden, le Crédit Coopératif, Wiseed (filiale coopérative), IES pour l'abondement financier

La SCIC la coopérative de l'immobilier pour l'évaluation du potentiel de valeur de chaque foncier concerné

Un pool bancaire pour les financements d'acquisition

7. Propositions de communication

Un site web a été créé : www.elandoc.org permettant de préfigurer la communication à venir.

8. Les questions en suspens

- Segmentation des entreprises intéressées ne disposant pas déjà d'une offre (action Coeur de Ville, industrie en milieu rural, entreprises éligibles au lease-back bancaire, ...)
- Identifier 3 ou 4 entreprises intéressées
- Montants apportés par les différents acteurs (de 100 €/personne à plusieurs M€)
- Nombre d'entreprises intéressées sur le territoire (1.600 potentielle identifiées dans la première étude avec la CRCI)
- Montant moyen des acquisitions (de 5 k€ à 5 M€?)

Contacts :

- Christine Dalies c.dalies@elandoc.org, société AppledoreProject, sociétaire de la SCIC Elan d'Oc
- Rémi Demersseman r.demersseman@elandoc.org 06 12 13 46 51, gérant de la SCIC Elan d'Oc
- Jérôme Révillier j.revillier@elandoc.org, société Smart Entrepreneurs, sociétaire de la SCIC Elan d'Oc